



Département du Haut-Rhin
Arrondissement de Thann-Guebwiller
Nombre de conseillers élus 15
Conseillers en fonction 15
Conseillers Présents 13

PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SOPPE-LE-BAS

Séance ordinaire
du 21 novembre 2017 à 19 heures 30 sous la
présidence de M. Richard MAZAJCZYK, Maire

Sont présents : ABIDI Farid, DICK Rosalie, DRAXEL Laurent (19h45), DROUET Angélique (19h40), GUTTIG Stéphanie, JEANDON Christelle, LILLER Laurent, MAZAJCZYK Richard, MOREAUX Muriel (19h43), SCHWEITZER Carlo, SPRINGINSFELD Thomas, WEISS Jean-Julien, WEISS Nicolas.

Absents excusés : BINDLER Miriam, TRIANTAFYLLIDIS Pascal.

Absents :

Ont donné procuration : BINDLER Miriam à DICK Rosalie.

Secrétaire de séance : LILLER Laurent.

Ordre du jour :

1. Approbation du PV de la séance du 18 août 2017
2. Désignation du secrétaire de séance
3. Décisions modificatives
4. Autorisation de mandatement de dépenses d'investissement avant le vote du BP 2018
5. Désignation des membres au sein de l'Association Foncière
6. ONF : a. État prévisionnel des coupes pour 2018 – b. État d'assiette des coupes pour 2019
7. Désignation des délégués à l'EPAGE
8. Divers

Sur proposition de Mr le Maire, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des membres l'ajout du point suivant à l'ordre du jour :
Point 8 : Subvention exceptionnelle à l'Association Flore et Loisirs, section Histoire et Patrimoine.

Point n° 1

Approbation du procès-verbal de la séance du 18 août 2017

Le procès-verbal des délibérations de la séance du 18 août 2017 expédié à tous les membres, est commenté par Mr le Maire. Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

Point n° 2

Désignation du secrétaire de séance

Monsieur Laurent LILLER a été désigné secrétaire de séance.

Point 3
Décisions modificatives

Ce point est retiré de l'ordre du jour, car après vérification les crédits inscrits au BP 2017 s'avèrent suffisants.

Mme DROUET Angélique arrive à 19h40mn.

Point n° 4
Autorisation de mandatement de dépenses d'investissement avant le vote du BP 2018

Le Maire sollicite l'autorisation du Conseil Municipal, afin d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les dépenses afférentes au remboursement de la dette.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Autorise le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement du budget principal 2018, avant le vote du budget primitif 2018 et en complément des restes à réaliser 2017, à hauteur d'un quart des crédits ouverts au BP 2017, soit :
 - Compte 2031 = 2 875 €
 - Compte 2111 = 20 000 €
 - Compte 2117 = 250 €
 - Compte 21311 = 160 000 €
 - Compte 21312 = 137 500 €
 - Compte 21316 = 250 €
 - Compte 21318 = 2 500 €
 - Compte 2132 = 2 500 €
 - Compte 2151 = 2 500 €
 - Compte 2152 = 7 500 €
 - Compte 21568 = 750 €
 - Compte 21578 = 750 €
 - Compte 2158 = 250 €
 - Compte 2183 = 1 250 €
 - Compte 2184 = 1 250 €

Mme MOREAUX Muriel arrive à 19h43mn.

M. DRAXEL Laurent arrive à 19h45mn.

Point n° 5
Désignation des membres au sein de l'Association Foncière

Le mandat des membres de l'Association Foncière de Soppe-le-Bas est arrivé à échéance cette année. Pour mémoire, le Bureau de l'Association Foncière comprend :

- Le Maire, membre de droit
- Six propriétaires titulaires et quatre propriétaires suppléants désignés pour six ans par moitié par le Conseil Municipal et l'autre moitié par la chambre d'agriculture, parmi les propriétaires de parcelles incluses dans le périmètre du remembrement.

La chambre d'agriculture a désigné les propriétaires suivants :

- Titulaires : MM. BRUCKERT Jean – GOLDSCHMIDT Jean-Jacques et WEISS Jean-Louis
- Suppléants : MM. LILLER Rémi et HASENBOEHLER Thomas

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, 12 voix pour – 2 abstentions (MM. DRAXEL Laurent et LILLER Laurent) :

2017-18

- Désigne les propriétaires suivants pour faire partie du Bureau de l'Association Foncière de Soppe-le-Bas :
 - Titulaires : MM. DRAXEL Henri, TRIANTAFYLLIDIS Pascal et WEISS Jean-Julien
 - Suppléants : MM. BITSCH Raymond et LILLER Laurent.

Point n° 6

ONF : a. État prévisionnel des coupes pour 2018

b. État d'assiette des coupes pour 2019

a. État prévisionnel des coupes pour 2018

Le Maire présente à l'assemblée le programme des travaux d'exploitation en forêt avec l'état prévisionnel des coupes pour 2018 qui nous a été soumis par l'ONF : Il est prévu de couper 72m3 de bois de chauffage, 129 m3 de bois d'œuvre et 80m3 de bois d'industrie et 72m3 de bois non façonné.

La recette prévisionnelle s'élève à 17620 € HT et les dépenses d'exploitation prévisionnelles s'élèvent à 10 555 € HT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Approuve le programme des travaux d'exploitation avec état prévisionnel des coupes pour 2018 présenté par l'ONF
- Décide d'inscrire les crédits nécessaires à son exécution au compte 61524 du BP 2018
- Autorise le conseiller municipal délégué, M. Pascal TRIANTAFYLLIDIS, à signer le programme et à approuver sa réalisation par voie de conventions ou de devis dans la limite des moyens ouverts par le conseil municipal.

b. État d'assiette des coupes pour 2019

Le Maire présente à l'assemblée l'état d'assiette des coupes pour 2019 proposé par l'ONF, selon le programme d'aménagement forestier.

Les coupes sont prévues en parcelles 5, 12_c1 et 18.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve l'état d'assiette des coupes pour 2019 présenté.

Point n° 7

Désignation des délégués à l'EPAGE

VU la délibération du comité syndical du Syndicat Mixte Pour l'Aménagement et la Renaturation du bassin versant de la Largue et du secteur de Montreux (SMARL), CS/9/2017 du 6 juillet 2017, approuvant le projet de statuts de l'Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau du Bassin Versant de la Largue et du Secteur de Montreux (EPAGE LARGUE),

VU la délibération du conseil municipal du 18 août 2017 approuvant l'évolution du SMARL en EPAGE,

Après délibération, le Conseil Municipal, 12 voix pour – 2 abstentions (MM. DRAXEL Laurent et LILLER Laurent) :

- Désigne :
 - M. LILLER Laurent comme délégué titulaire
 - M. DRAXEL Laurent comme délégué suppléant

au sein du Comité Syndical de l'Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau du Bassin Versant de la Largue et du Secteur de Montreux

Point n° 8

Subvention exceptionnelle à l'Association Flore et Loisirs section 'Histoire et patrimoine'

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée les règles de subventionnement définies par délibération du 2 juin 2017, permettant d'attribuer des subventions exceptionnelles aux associations porteuses d'un projet particulier, se situant en dehors de leurs activités courantes. La section 'Histoire et Patrimoine' de l'Association Flore et Loisirs a organisé cette année une exposition ayant pour thème « l'histoire de Soppe-le-Bas des origines à nos jours », sur deux jours à la salle communale de Soppe-le-Bas.

Le Maire propose d'attribuer une subvention exceptionnelle de 200 € pour soutenir le travail remarquable réalisé.

Le Conseil Municipal, 12 voix pour – 2 abstentions (Mme GUTTIG Stéphanie et M. SPRINGINSFELD Thomas) :

- Décide d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 200 € à la section 'Histoire et Patrimoine' de l'association Flore et Loisirs.
- Précise que les crédits sont inscrits au compte 6574 du BP 2017.

Point n° 9 Divers

- Des travaux ont été effectués sur la partie prolongée de la rue des vignes par les membres du conseil municipal : 28m³ de béton ont été mis en œuvre et des panneaux de signalisation d'interdiction de circuler ont été posés. Un arrêté municipal a été pris en conséquence : interdiction de circuler sauf véhicules des forces de l'ordre, véhicules de secours, véhicules communaux, engins agricoles, véhicules de la Poste et véhicules de collecte des ordures ménagères.
- Plantation d'un sapin au niveau de l'arrêt de bus rue Principale le 21.11 pour un montant de 292.50 € HT environ.
- Point sur les chantiers : le Maire signale que l'entreprise MAMBRE, titulaire du lot 'Revêtements de façades' pour les deux chantiers, a régularisé sa situation et désigné un sous-traitant dans les formes, suite à notre intervention.

L'école est quasiment terminée et le déménagement devrait avoir lieu durant les vacances de Noël. À cet effet, Mr le Maire demande une mobilisation des membres du conseil municipal afin d'assurer le déménagement. Un appel sera également relayé auprès des parents d'élèves.

L'inauguration de nos deux chantiers était initialement prévue au mois d'avril mais l'inauguration de l'école de Soppe-le-Haut pourrait avoir lieu le même mois : la date sera probablement décalée, éventuellement au mois début du mois de juin.

- Des conteneurs enterrés seront mis en place pour la collecte du verre. Une demande de subvention a été adressée au SICTOM à la CCVDS.
- Rappel : installation des illuminations de Noël le samedi 2 décembre 2017.
- SICTOM : le système de tri sera modifié à compter du 1^{er} janvier 2018. La distribution des sacs de tri est prévue le vendredi 1^{er} décembre et le samedi 2 décembre :
 - Vendredi : 14h-16h : MM. MAZAJCZYK Richard et SCHWEITZER Carlo
16h-18h : MM. MAZAJCZYK Richard et WEISS Jean-Julien
 - Samedi : 08h30-10h30 : MM. SCHWEITZER Carlo et SPRINGINSFELD Thomas
10h30-12h30 : M. SCHWEITZER Carlo et Mme MOREAUX Muriel.
- Déneigement : les ouvriers étant en congés durant la période des fêtes, du 22.12 au 04.01, il faudra assurer des 'permanences' en cas de chutes de neige, afin de déneiger le domaine public aux abords de la mairie. Le planning sera transmis à ceux qui se sont proposés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 50 minutes.

2017-19

**Tableau des signatures
pour l'approbation du procès-verbal des délibérations du conseil municipal
de la séance du 21 novembre 2017**

Ordre du jour :

1. Approbation du PV de la séance du 18 août 2017
2. Désignation du secrétaire de séance
3. Décisions modificatives
4. Autorisation de mandatement de dépenses d'investissement avant le vote du BP 2018
5. Désignation des membres au sein de l'Association Foncière
6. ONF : a. Etat prévisionnel des coupes pour 2018 – b. Etat d'assiette des coupes pour 2019
7. Désignation des délégués à l'EPAGE
8. Divers

Nom et prénom	Qualité	Signature	Procuration
MAZAJCZYK Richard	Maire		
SCHWEITZER Carlo	1 ^{er} Adjoint		
DROUET Angélique	2 ^{ème} Adjoint		
ABIDI Farid	3 ^{ème} Adjoint		
GUTTIG Stéphanie	Conseillère municipale		
WEISS Nicolas	Conseiller municipal		
SPRINGINSFELD Thomas	Conseiller municipal		
TRIANAFYLLIDIS Pascal	Conseiller municipal	Excusé	
MOREAUX Muriel	Conseillère municipale		
JEANDON Christelle	Conseillère municipale		
DRAXEL Laurent	Conseiller municipal		
LILLER Laurent	Conseiller municipal		
DICK Rosalie	Conseillère municipale		

WEISS Jean-Julien	Conseiller municipal		
BINDLER Miriam	Conseillère municipale	Procuration à DICK Rosalie	